1) Se déplacer en France

En ville, les déplacements peuvent s'effectuer à pied, à bicyclette, en transport en commun (métro, tramway ou bus), en voiture ou en moto.

Les villes organisent **l'espace urbain** en créant des voies de bus, ou de pistes cyclables, des trottoirs ou des parkings.

- **En zone rurale**, les déplacements s'effectuent sur de plus longues distances. La voiture est alors le transport le plus utilisé.
- **De ville en ville**, on peut se déplacer en voiture, en train, en avion ou en car. Ce sont la distance et le coût du trajet qui détermineront le choix du transport.

1) Se déplacer en France